

ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2019 au 31/12/2019

CRITT AGRO ALIMENTAIRE

**1 Rue Marie Aline DUSSEAU
ZA Technocéan Chef de Baie
17000 LA ROCHELLE**



GRUPE EXCO VALLIANCE

3-5 rue avenue bernard moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY

Tél. 05.46.82.30.50

Fax.

valliance@exco.fr

www.excovalliance.fr

Sommaire

1. Comptes annuels	
Rapport de l'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	6
Annexe	8
2. Détail des comptes	19
Soldes intermédiaires de gestion	20
Bilan détaillé	21
Compte de résultat détaillé	25
3. Liasse fiscale	28

Rapport de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à nos accords , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société ASS CRITT AGRO ALIMENTAIRE relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

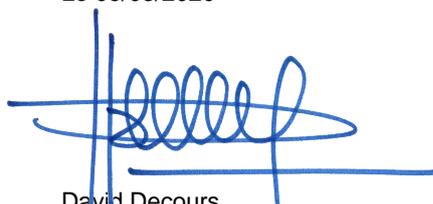
Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	2 061 737,05
Chiffre d'affaires	1 071 965,97
Résultat net comptable (Bénéfice)	17 168,86

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Rochefort

Le 09/03/2020



David Decours
Expert Comptable

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Bilan



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 122	5 122		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	154 783		154 783	154 783
Constructions	1 208 788	472 080	736 708	723 279
Installations techniques, matériel et outillage	63 865	18 156	45 708	58 258
Autres immobilisations corporelles	89 574	61 855	27 719	29 674
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 527 132	557 214	969 918	970 993
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	25 683		25 683	40 939
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	537 919	26 420	511 499	284 257
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				458
Etat, Impôts sur les bénéfices				9 694
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	33 268		33 268	14 541
Autres créances	235 119	35 342	199 777	210 035
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 849		4 849	8 199
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	298 835		298 835	256 057
Charges constatées d'avance	17 908		17 908	23 177
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 153 581	61 762	1 091 819	847 357
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 680 713	618 976	2 061 737	1 818 351

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	478 942	452 869
Résultat de l'exercice	17 169	26 073
Subventions d'investissement	591 073	636 213
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 087 184	1 115 155
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	225 545	232 281
<i>Découverts et concours bancaires</i>		14
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	225 545	232 294
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 016	2 796
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 280	157 310
<i>Personnel</i>	95 437	104 205
<i>Organismes sociaux</i>	85 295	99 352
<i>Etat, Impôts sur les bénéficiaires</i>	365	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	90 233	60 973
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	5 244	595
Dettes fiscales et sociales	276 575	265 125
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 880	28 643
Autres dettes		1 875
Produits constatés d'avance	180 257	15 153
TOTAL DETTES	974 553	703 196
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 061 737	1 818 351

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Compte de résultat



Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)
PRODUITS			
Ventes de marchandises			
Production vendue	1 071 966	1 258 743	-186 777
Production stockée	-15 255	17 505	-32 761
Subventions d'exploitation	404 008	423 168	-19 160
Autres produits	25 334	28 049	-2 714
Total	1 486 053	1 727 465	-241 413
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Achats de marchandises			
Variation de stock (m/ses)			
Achats de m.p & aut.approv.			
Variation de stock (m.p.)			
Autres achats & charges externes	469 699	656 034	-186 335
Total	469 699	656 034	-186 335
MARGE SUR M/SES & MAT	1 016 354	1 071 431	-55 077
CHARGES			
Impôts, taxes et vers. assim.	16 001	20 568	-4 567
Salaires et Traitements	624 727	649 694	-24 968
Charges sociales	258 270	273 191	-14 921
Amortissements et provisions	124 087	89 548	34 538
Autres charges	15 435	18 651	-3 216
Total	1 038 519	1 051 653	-13 133
RESULTAT D'EXPLOITATION	-22 165	19 779	-41 944
Produits financiers	377	558	-181
Charges financières	3 794	14 953	-11 159
Résultat financier	-3 417	-14 395	10 978
Opérations en commun			
RESULTAT COURANT	-25 583	5 384	-30 966
Produits exceptionnels	46 571	46 345	226
Charges exceptionnelles		22 200	-22 200
Résultat exceptionnel	46 571	24 145	22 426
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	3 820	3 456	364
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 169	26 073	-8 904

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS CRITT AGRO ALIMENTAIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 061 737 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 169 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 122			5 122
Immobilisations incorporelles	5 122			5 122
- Terrains	154 783			154 783
- Constructions sur sol propre	1 136 762	73 530	1 503	1 208 788
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 865			63 865
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 839	11 038	7 303	89 574
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 441 248	84 568	8 806	1 517 010
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 000			5 000
Immobilisations financières	5 000			5 000
ACTIF IMMOBILISE	1 451 370	84 568	8 806	1 527 132

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		84 568		84 568
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		84 568		84 568
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 503		1 503
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 303		7 303
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		8 806		8 806

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 122			5 122
Immobilisations incorporelles	5 122			5 122
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	413 483	58 598		472 080
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 607	12 549		18 156
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 165	12 993	7 303	61 855
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	475 255	84 140	7 303	552 092
ACTIF IMMOBILISE	480 377	84 140	7 303	557 214

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 829 214 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 000		5 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	537 919	537 919	
Autres	268 387	268 387	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 908	17 908	
Total	829 214	824 214	5 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etab	39 533
Subventions à recevoir	231 019
Total	270 552

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 969 536 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	225 545	30 667	126 974	67 904
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 280	216 280		
Dettes fiscales et sociales	276 575	276 575		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 880	70 880		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	180 257	180 257		
Total	969 536	774 659	126 974	67 904
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	229 110			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	228 994			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		225 333	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total		225 333	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	67 029
Int.courus/emprunt e	211
Dettes provisionnées congés payés	68 994
Primes objectifs à payer	26 397
Charges sociales congés payés	27 846
Organismes sociaux charges à payer	2 369
Charges primes à payer	10 653
Etat autres ch. a pa	257
Total	203 757

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	17 908		
Total	17 908		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	180 257		
Total	180 257		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 650 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	35 400
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	35 400
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				12 981	12 981
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs				9 853	9 853
Exercice				3 553	3 553
Redevances payées				13 406	13 406
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				3 553	3 553

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 35 400 EURO

La somme de 35 400 € figurant en engagements donnés est constituée de la dette actuarielle des engagements retraite à la date de clôture.

La méthode de calcul retenue a été la méthode rétrospective prorata temporis, avec départ à l'initiative du salarié et un taux d'actualisation de 2,25 %.

L'IDR n'étant pas provisionnée dans les comptes.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Détail des comptes



Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	1 071 965,97	100,00	1 258 743,34	100,00	-186 777,37	-14,84
Production stockée	-15 255,46	-1,42	17 505,22	1,39	-32 760,68	-187,15
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	1 056 710,51	98,58	1 276 248,56	101,39	-219 538,05	-17,20
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 071 965,97	100,00	1 258 743,34	100,00	-186 777,37	-14,84
MARGE BRUTE GLOBALE	1 056 710,51	98,58	1 276 248,56	101,39	-219 538,05	-17,20
Autres achats et charges externes	469 698,90	43,82	656 034,26	52,12	-186 335,36	-28,40
VALEUR AJOUTEE	587 011,61	54,76	620 214,30	49,27	-33 202,69	-5,35
Subventions d'exploitation	404 007,88	37,69	423 168,21	33,62	-19 160,33	-4,53
Impôts, taxes et verst assimilés	16 000,70	1,49	20 567,69	1,63	-4 566,99	-22,20
Charges de personnel	873 412,26	81,48	909 185,46	72,23	-35 773,20	-3,93
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	101 606,53	9,48	113 629,36	9,03	-12 022,83	-10,58
Reprises s/ charges et Transferts	15 740,16	1,47	13 975,00	1,11	1 765,16	12,63
Autres produits	9,53		373,44	0,03	-363,91	-97,45
Dot. amortissements et provisions	124 086,88	11,58	89 548,47	7,11	34 538,41	38,57
Autres charges	15 434,65	1,44	18 650,63	1,48	-3 215,98	-17,24
RESULTAT D'EXPLOITATION	-22 165,31	-2,07	19 778,70	1,57	-41 944,01	-212,07
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	377,27	0,04	558,28	0,04	-181,01	-32,42
Charges financières	3 794,49	0,35	14 953,15	1,19	-11 158,66	-74,62
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-25 582,53	-2,39	5 383,83	0,43	-30 966,36	-575,17
Produits exceptionnels	46 571,39	4,34	46 345,06	3,68	226,33	0,49
Charges exceptionnelles			22 200,00	1,76	-22 200,00	-100,00
Résultat exceptionnel	46 571,39	4,34	24 145,06	1,92	22 426,33	92,88
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	3 820,00	0,36	3 456,00	0,27	364,00	10,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 168,86	1,60	26 072,89	2,07	-8 904,03	-34,15

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Brevets Licences	5 122,00		5 122,00	5 122,00
Amort Brevets Licences		5 122,00	-5 122,00	-5 122,00
	5 122,00	5 122,00		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Terrains projet Critt	154 783,05		154 783,05	154 783,05
	154 783,05		154 783,05	154 783,05
Constructions				
Construction bâtiment chef de baie	1 208 788,02		1 208 788,02	1 136 761,64
Amort.construction		472 080,22	-472 080,22	-413 482,64
	1 208 788,02	472 080,22	736 707,80	723 279,00
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel Testin	63 864,69		63 864,69	63 864,69
Amort materiel Testin		18 156,29	-18 156,29	-5 607,07
	63 864,69	18 156,29	45 708,40	58 257,62
Autres immobilisations corporelles				
Matériel bureau	10 631,81		10 631,81	10 631,81
Matériel informatique	38 609,47		38 609,47	38 226,42
Matériel informatique Testin	7 083,80		7 083,80	7 083,80
Mobilier	33 248,79		33 248,79	29 896,93
Amort Matériel bureau		10 288,77	-10 288,77	-10 116,77
Amort Matériel informatique		23 857,52	-23 857,52	-24 407,17
Amort Matériel informatique Testin		3 541,90	-3 541,90	-1 180,63
Amort Mobilier		24 166,86	-24 166,86	-20 460,62
	89 573,87	61 855,05	27 718,82	29 673,77
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
Cautionnements versés	5 000,00		5 000,00	5 000,00
	5 000,00		5 000,00	5 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 527 131,63	557 213,56	969 918,07	970 993,44
Stocks				
En cours de production de services				
Prestations en cours	25 683,09		25 683,09	40 938,55
	25 683,09		25 683,09	40 938,55
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Clients	466 681,62		466 681,62	250 890,24
Clients douteux	31 704,03		31 704,03	47 498,79
Clients fact. a etab	39 533,17		39 533,17	23 423,49
Prov. pour dép. des comptes clients		26 420,00	-26 420,00	-37 555,16
	537 918,82	26 420,00	511 498,82	284 257,36
Personnel				
Avances				458,42
				458,42
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat impots sur les bénéfices				9 694,00
				9 694,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Tva déductible sur immobilisations	20 701,42		20 701,42	5 196,93

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Tva déductible sur achats	1 134,84		1 134,84	
Tva sur factures non parvenues	11 431,60		11 431,60	9 343,89
	33 267,86		33 267,86	14 540,82
Autres créances				
Pole aliments santé	4 100,28		4 100,28	
Subventions à recevoir	231 018,80		231 018,80	210 035,11
Dépréciations débiteurs divers		35 342,00	-35 342,00	
	235 119,08	35 342,00	199 777,08	210 035,11
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Fournisseurs avances et acomptes	4 848,55		4 848,55	8 198,98
	4 848,55		4 848,55	8 198,98
Disponibilités				
C.i.o	108 076,87		108 076,87	112 987,20
Cio JAS	51 974,09		51 974,09	
Crédit Mutuel	1 179,87		1 179,87	5 842,56
Livret Association CIO	137 604,32		137 604,32	137 227,05
	298 835,15		298 835,15	256 056,81
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	17 908,43		17 908,43	23 177,28
	17 908,43		17 908,43	23 177,28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 153 580,98	61 762,00	1 091 818,98	847 357,33
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 680 712,61	618 975,56	2 061 737,05	1 818 350,77

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Report à nouveau		
Report à nouveau	478 942,09	452 869,20
	478 942,09	452 869,20
Résultat de l'exercice	17 168,86	26 072,89
Subventions d'investissement		
Subventions d'équipe	883 844,82	883 844,82
Subventions inscr.a	-292 771,41	-247 632,02
	591 073,41	636 212,80
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 087 184,36	1 115 154,89
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
Emprunt CIO Bâtiment		112 876,25
Emprunt CM Bâtiment		112 341,57
Emprunt CM	112 001,41	
Emprunt CIO	113 332,48	
Int.courus/emprunt e	211,07	7 062,76
	225 544,96	232 280,58
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Cio JAS		13,50
		13,50
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	225 544,96	232 294,08
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Clients acptes s/com	5 016,24	2 796,00
	5 016,24	2 796,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs	149 250,57	108 137,00
Fournisseurs factures non parvenues	67 029,13	49 172,63
	216 279,70	157 309,63
<i>Personnel</i>		
Frais de déplacements	46,15	
Dettes provisionnées congés payés	68 994,00	58 468,00
Primes objectifs à payer	26 397,11	21 737,18
Primes bilan à payer		24 000,00
	95 437,26	104 205,18
<i>Organismes sociaux</i>		
Sécurité sociale	29 303,35	27 455,00
Retraite Humanis	10 354,54	8 214,19
Mutuelle Générali	1 141,36	259,20
Ticket restaurant		820,00
AGF	3 627,46	6 183,01
Charges sociales congés payés	27 846,00	25 003,00
Organismes sociaux charges à payer	2 369,39	12 208,73
Charges primes à payer	10 653,23	19 209,00
	85 295,33	99 352,13
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
Etat impots sur les bénéfices	365,00	
	365,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
Tva à décaisser	2 139,00	12 523,00
Tva déductible sur achats		1 311,23
Tva collectée		43 845,96

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
TVA Collectée 20%	80 504,82	
Tva collectée 8.5%	1 000,50	
Tva sur facture à établir	6 588,86	3 292,75
	90 233,18	60 972,94
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
DGFIP retenue à la source	4 987,46	
Etat autres ch. a pa	257,00	595,00
	5 244,46	595,00
Dettes fiscales et sociales	276 575,23	265 125,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Fournisseurs d'immobilisation	70 879,66	28 643,17
	70 879,66	28 643,17
Autres dettes		
Pole aliments santé		1 874,75
		1 874,75
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	180 256,90	15 153,00
	180 256,90	15 153,00
TOTAL DETTES	974 552,69	703 195,88
TOTAL PASSIF	2 061 737,05	1 818 350,77

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue				
Refacturations diverses sans TVA	5 674,11	12 592,85	-6 918,74	-54,94
Refacturation diverse avec TVA	148,50	3 500,00	-3 351,50	-95,76
Prestations de services 8,50 %	23 540,00		23 540,00	
Prestation services sans tva	21 824,00		21 824,00	
Prestation de services TN	652 768,05	547 120,75	105 647,30	19,31
Prestation JAS		350 650,00	-350 650,00	-100,00
Prestations Pôle Aliments Santé	39 901,31	25 999,74	13 901,57	53,47
Prestations JAS exo TVA		18 630,00	-18 630,00	-100,00
Cotisations perçus	328 110,00	300 250,00	27 860,00	9,28
	1 071 965,97	1 258 743,34	-186 777,37	-14,84
Production stockée				
Variation études en cours	-15 255,46	13 146,88	-28 402,34	-216,04
Variation E/C projet Vitamine C		4 358,34	-4 358,34	-100,00
	-15 255,46	17 505,22	-32 760,68	-187,15
Subventions d'exploitation				
Subventions de l'Etat Mesri/DRRT	20 000,00		20 000,00	
Subventions de la Région	234 070,00	254 416,00	-20 346,00	-8,00
Subventions du Département	25 000,00	25 000,00		
Subvention Actia	51 651,88	52 000,00	-348,12	-0,67
Subventions de l'Europe	12 322,00	33 475,89	-21 153,89	-63,19
Subvention CDA	27 500,00	31 666,67	-4 166,67	-13,16
Subventions MAP/DRAF	9 464,00	377,80	9 086,20	NS
Subvention Ademe	24 000,00	26 231,85	-2 231,85	-8,51
	404 007,88	423 168,21	-19 160,33	-4,53
Autres produits				
Produits divers de gestion	9,53	373,44	-363,91	-97,45
Rep/prov.deprec.crea	15 740,16	13 975,00	1 765,16	12,63
Refacturation primes et cp	4 423,00	3 667,00	756,00	20,62
Remboursements IJSS	587,86	-40,86	628,72	NS
Avantage en nature	4 573,82	9 891,44	-5 317,62	-53,76
Aide à l'emploi		182,67	-182,67	-100,00
	25 334,37	28 048,69	-2 714,32	-9,68
Total	1 486 052,76	1 727 465,46	-241 412,70	-13,97
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes				
Edf	4 567,51	4 248,59	318,92	7,51
Eau	398,32	364,04	34,28	9,42
Outillage et fourniture	1 730,24	5 340,39	-3 610,15	-67,60
Petit Outillage Testin		2 333,95	-2 333,95	-100,00
Fournitures de bureau	5 466,64	5 378,41	88,23	1,64
Carburant	20 276,55	18 489,02	1 787,53	9,67
Credit-bail informatique	3 552,78	3 875,76	-322,98	-8,33
Location GE CAPITAL	12 371,04	12 514,62	-143,58	-1,15
Location matériel de transport	941,54	5 994,91	-5 053,37	-84,29
Location matériel de transport > 6	15 438,72	14 193,27	1 245,45	8,77
Location Laguna EE-617-GL	9 035,10	8 868,00	167,10	1,88
Location mégane EK-717-QW	5 468,58	4 776,00	692,58	14,50
Location matériel boissons	267,02	239,08	27,94	11,69
Entretien immobilier	10 153,47	9 185,45	968,02	10,54

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Entretien matériel de transport	198,56	11,68	186,88	NS
Entretien matériel informatique	444,15		444,15	
Maintenance	16 009,77	9 236,52	6 773,25	73,33
Maintenance Agronet	4 509,00	4 509,00		
Contrat entretien photocopieur	4 468,60	4 665,81	-197,21	-4,23
Assurances véhicules	6 281,00	6 107,00	174,00	2,85
Assurance	17 832,51	29 175,57	-11 343,06	-38,88
Documentation Achat	6 674,30	8 036,82	-1 362,52	-16,95
Documentation générale	7 812,03	7 030,37	781,66	11,12
Formation	1 151,70	2 286,56	-1 134,86	-49,63
Frais de colloque	6 071,36	5 218,82	852,54	16,34
Personnel extérieur PAS	26 302,51	22 900,52	3 401,99	14,86
Honoraires comptables	14 531,46	15 335,32	-803,86	-5,24
Honoraires exceptionnels	4 701,67	6 262,50	-1 560,83	-24,92
Autres honoraires	2 755,30	2 705,30	50,00	1,85
Allocation de stage	6 693,75	6 116,25	577,50	9,44
Annonces et insertion		8 749,05	-8 749,05	-100,00
Cadeaux		128,56	-128,56	-100,00
Remboursement de frais	1 148,02		1 148,02	
Voyages et déplacement	23 584,45	39 842,81	-16 258,36	-40,81
Missions	19 543,97	22 545,85	-3 001,88	-13,31
Missions JAS		7 357,41	-7 357,41	-100,00
Affranchissement	5 092,96	7 647,73	-2 554,77	-33,41
Téléphone	14 499,10	16 678,07	-2 178,97	-13,06
Réseaux spe trans données	1 232,94	1 679,22	-446,28	-26,58
Frais bancaires	2 432,46	2 407,07	25,39	1,05
Cotisations	7 506,25	7 528,40	-22,15	-0,29
Travaux prestations extérieurs	161 727,81	304 780,06	-143 052,25	-46,94
Prestations pour AG	16 825,76	11 290,50	5 535,26	49,03
	469 698,90	656 034,26	-186 335,36	-28,40
Total	469 698,90	656 034,26	-186 335,36	-28,40
MARGE SUR M/SES & MAT	1 016 353,86	1 071 431,20	-55 077,34	-5,14
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
Taxe apprentissage		4 067,00	-4 067,00	-100,00
Formation continue	6 633,70	6 818,69	-184,99	-2,71
CET	2 993,00	3 364,00	-371,00	-11,03
Taxe foncière	6 374,00	6 318,00	56,00	0,89
	16 000,70	20 567,69	-4 566,99	-22,20
Salaires et Traitements				
Traitements	587 803,56	601 152,21	-13 348,65	-2,22
Primes objectifs à payer	26 397,11	21 737,18	4 659,93	21,44
Prime bilan à payer	-0,01	24 000,00	-24 000,01	-100,00
Provision fin CDD		-3 185,00	3 185,00	-100,00
Variations CP	10 526,00	5 990,00	4 536,00	75,73
	624 726,66	649 694,39	-24 967,73	-3,84
Charges sociales				
Urssaf	190 033,35	202 590,75	-12 557,40	-6,20
Caisse de Retraite	53 094,29	49 500,71	3 593,58	7,26
Mutuelle Générali	1 660,22	1 454,40	205,82	14,15

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges sociales sur salaires à pay	-5 712,77	13 975,14	-19 687,91	-140,88
Prévoyance	10 896,06	10 166,57	729,49	7,18
Tickets restaurant	6 987,53	7 323,47	-335,94	-4,59
Médecine du travail	1 311,60	1 330,28	-18,68	-1,40
Cice		-13 150,00	13 150,00	-100,00
	258 270,28	273 191,32	-14 921,04	-5,46
Amortissements et provisions				
Dotations immobilisations corporell	84 139,88	72 555,97	11 583,91	15,97
Dotations provision des créances	4 605,00	16 992,50	-12 387,50	-72,90
Dot. prov. dépréc.débiteur	35 342,00		35 342,00	
	124 086,88	89 548,47	34 538,41	38,57
Autres charges				
Pertes s/créances ir	15 427,66	18 645,00	-3 217,34	-17,26
Charges de gestion courantes	6,99	5,63	1,36	24,16
	15 434,65	18 650,63	-3 215,98	-17,24
Total	1 038 519,17	1 051 652,50	-13 133,33	-1,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	-22 165,31	19 778,70	-41 944,01	-212,07
Produits financiers				
Autres produits financiers	377,27	558,28	-181,01	-32,42
	377,27	558,28	-181,01	-32,42
Charges financières				
Interets emprunts &d	3 794,49	14 953,15	-11 158,66	-74,62
	3 794,49	14 953,15	-11 158,66	-74,62
Résultat financier	-3 417,22	-14 394,87	10 977,65	-76,26
RESULTAT COURANT	-25 582,53	5 383,83	-30 966,36	-575,17
Produits exceptionnels				
Produits sur exo antérieurs	1 432,00	7 321,67	-5 889,67	-80,44
Quote-part subvent.i	45 139,39	39 023,39	6 116,00	15,67
	46 571,39	46 345,06	226,33	0,49
Charges exceptionnelles				
Penalites et amendes		1 180,00	-1 180,00	-100,00
Charges sur exercices antérieurs		20 520,00	-20 520,00	-100,00
VNC actifs cédés - Immo financières		500,00	-500,00	-100,00
		22 200,00	-22 200,00	-100,00
Résultat exceptionnel	46 571,39	24 145,06	22 426,33	92,88
Impôts sur les bénéfices				
Impôts sur les bénéfices	3 820,00	3 456,00	364,00	10,53
	3 820,00	3 456,00	364,00	10,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 168,86	26 072,89	-8 904,03	-34,15

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Liasse fiscale



2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2020	
Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case				<input checked="" type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE					
SIRET		3 5 3 7 7 1 8 0 1 0 0 0 3 5			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
1 Rue Marie Aline DUSSEAU ZA Technocéan Chef de Baie 17000 LA ROCHELLE					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITE					
Activités exercées <i>Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses</i>				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		0	
25 470					
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%				PV à long terme imposables à 15 %	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A		Pôle de compétitivité			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	
Autres dispositifs art. 44 <i>terdecies</i>		Zone de Restructuration de la défense,			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : quadra					
Viseur conventionné <input type="checkbox"/> Visa : CGA <input type="checkbox"/>					
Nom, adresse, téléphone, Télécopie					
- du comptable : SAS GROUPE EXCO VALLIANCE					
3-5 rue avenue Bernard Moitessier 17180 PERIGNY Tél : 05.46.82.30.50					
- du conseil : Tél :					
- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :					
- N° d'agrément :					

Cegid Group

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise		1 Rue Marie Aline DUSSEAU 17000 LA ROCHELLE		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET*		3 5 3 7 7 1 8 0 1 0 0 0 3 5		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 122	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	154 783	
		Constructions	AP	AQ	1 208 788	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	63 864	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	89 573	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	5 000		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 527 131	557 213	969 918
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ	25 683	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	4 848	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	537 918	
		Autres créances (3)	BZ	CA	268 386	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	298 835		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	17 908		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 153 580	61 762	1 091 818
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	2 680 712	618 975	2 061 737
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE		Néant <input type="checkbox"/> *					
				Exercice N					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :				DA				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC				
	Réserve légale (3)				DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)				DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG				
	Report à nouveau				DH	478 942			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	17 168			
	Subventions d'investissement				DJ	591 073			
	Provisions réglementées *				DK				
			TOTAL (I)		DL	1 087 184			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM				
	Avances conditionnées				DN				
			TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP				
	Provisions pour charges				DQ				
			TOTAL (III)		DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS				
	Autres emprunts obligataires				DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	225 544			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	5 016			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	216 279			
	Dettes fiscales et sociales				DY	276 575			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	70 879			
Compte régul.	Autres dettes				EA				
	Produits constatés d'avance (4)				EB	180 256			
		TOTAL (IV)		EC	974 552				
Ecarts de conversion passif*		(V)		ED					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 061 737				
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital				IB				
	(2) Dont	<table border="0"> <tr><td rowspan="3" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">{</td><td>Réserve spéciale de réévaluation (1959)</td></tr> <tr><td>Écart de réévaluation libre</td></tr> <tr><td>Réserve de réévaluation (1976)</td></tr> </table>	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	Écart de réévaluation libre	Réserve de réévaluation (1976)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
				{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				
					Écart de réévaluation libre				
	Réserve de réévaluation (1976)								
Écart de réévaluation libre	ID								
Réserve de réévaluation (1976)	IE								
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	774 658				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE		Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	1 071 965	FH	FI	1 071 965	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 071 965	FK	FL	1 071 965	
	Production stockée*				FM	(15 255)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	404 007	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	25 324	
	Autres produits (1) (11)				FQ	9	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 486 052
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	469 698	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	16 000	
	Salaires et traitements*				FY	624 726	
	Charges sociales (10)				FZ	258 270	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	84 139
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	39 947
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	15 434	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 508 218	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(22 165)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	377	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	377	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 794	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	3 794	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 417)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(25 582)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 432	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	45 139	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	46 571	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	46 571
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	3 820	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 533 001	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 515 832	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	17 168
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	3 552
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	9 584
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Subventions d'investissement virées au résultat				45 139	
produits sur exos antérieurs				1 432	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations						
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	5 122	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains		KG	154 783	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	KJ	1 136 761	KK	KL	73 529		
		Sur sol d'autrui	M1		KN	KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	KR			
		Dont Composants	M3		KQ	KS	63 864		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants		KV	KW	KX			
		Dont Composants		KY	KZ	LA			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*		LB	85 838	LC	LD	11 038	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF	LG		
	Emballages récupérables et divers *		LH		LI	LJ			
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL	LM			
	Avances et acomptes		LN	1 441 248	LO	LP	84 567		
TOTAL III									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T			
	Autres participations		8U		8V	8W			
	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS			
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	5 000	IU	IV			
	TOTAL IV		LQ	5 000	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 451 370	ØH	ØJ	84 567			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX	5 122		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	154 783		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	1 503	MA	MB	MC	1 208 788	
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	MH	MI		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IT		MJ	MK	ML	63 864	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM	MN	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS	MT	MU	89 573	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF		
	TOTAL III		IY	1 503	NG	NH	NI	1 517 009	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW			
	Autres participations		IO	ØX	ØY	ØZ			
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	5 000		
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H	5 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	1 503	ØK	ØL	ØM	1 527 131		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2020
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Autres immobilisations	PZ		QA		QB		QC	
corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Matériel de transport	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Emballages récup. et divers	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	39 947	UF	15 740	
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 000	UV		UW	5 000				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	31 704		31 704						
	Autres créances clients	UX	506 214		506 214						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	33 267		33 267					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	235 119		235 119						
	Charges constatées d'avance	VS	17 908		17 908						
	TOTAUX		VT	829 214	VU	824 214	VV	5 000			
	RENVOS	(1) Montant des	VD								
- Prêts accordés en cours d'exercice		VE									
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH	225 544		30 667		126 973		67 903	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	216 279		216 279						
	Personnel et comptes rattachés	8C	95 437		95 437						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	85 295		85 295						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	365		365						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	90 233		90 233						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 244		5 244						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8I	70 879		70 879						
	Groupe et associés (2)	VI									
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K									
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
	Produits constatés d'avance	8L	180 256		180 256						
TOTAUX		VY	969 536	VZ	774 658		126 973		67 903		
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	229 110	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	228 994								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Cegid Group

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2020

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	17 168	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE 5 113	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	(632)	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	3 820	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			IB	
		- imposées au taux de 0 %			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme			WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				TOTAL I	WR 25 469	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV	
		- imposées au taux de 0 %			WH	
		- imposées au taux de 19%			WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part des frais et charges restant imposable à		2A	XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation						
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY
	Majoration d'amortissement*					XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3
		Zone franche urbaine-TE (44 octies, octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC
			Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5	PA	
			Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		XC	
			Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		PB	
			Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD	
				Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	25 469	
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	25 469	

Crestid Group

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	96 840	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE		Néant <input type="checkbox"/> *								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	452 869	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB			
						- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	26 072		Dividendes	ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF				
	TOTAL I	ØF	478 942	Report à nouveau	ZG	478 942				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	478 942			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7	12 980				YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8	42 580				XQ	43 522	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	26 302
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	6 693
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	21 988
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES	7 506				ST	371 192	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	469 698
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	2 993
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS					9Z	13 007	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	16 000	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	214 103
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	54 169
DIVERS	— Montant brut des salaires *								ØB	633 541
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations; (Liste au 2059-G prévu par art. 58 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG	
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	CEREALOG 3 PORTABLES DELL 15/04/2014	4 580	4 580			
	2	CEREALOG 1 DELL LATITUDE 23/12/2014	2 722	2 722			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .						
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.				
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❷ *.				
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *						
Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷=❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés {	4				
	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée

16		DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE		DGFIP N° 2059-E 2020																		
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)																						
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE			Néant <input type="checkbox"/> *																			
Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019			Durée en nombre de mois 12																			
DECLARATION DES EFFECTIFS																						
Effectifs moyens du personnel	YP	12																				
Dont apprentis	YF																					
Dont handicapés	YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																						
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 071 965																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT																					
TOTAL 1		OX	1 071 965																			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	9																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																					
Subventions d'exploitation reçues	OF	404 007																				
Variation positive des stocks	OD																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																					
TOTAL 2		OM	404 017																			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Achats	ON	32 439																				
Variation négative des stocks	OQ	15 255																				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	390 184																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	15 434																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY																					
TOTAL 3		OJ	453 314																			
IV Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	1 022 669																	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)			SA	1 022 669																		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	<input checked="" type="checkbox"/>																		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	1 071 965																		
Effectifs au sens de la CVAE			EY	12																		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX																			
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	9	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	9
Date de cessation	HR		/		/																	

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Attention, il ne doit pas être tenu compte, dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2015.

2059F - Composition du capital social

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2020

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1 (1)
1Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 3 5 3 7 7 1 8 0 1 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE

ADRESSE (voie) 1 Rue Marie Aline DUSSEAU

CODE POSTAL 17000 VILLE LA ROCHELLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 3 5 3 7 7 1 8 0 1 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE

ADRESSE (voie) 1 Rue Marie Aline DUSSEAU

CODE POSTAL 17000

VILLE LA ROCHELLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2067 - Relevé des frais généraux

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)



Direction Générale
des Finances Publiques
N° 2067
(2020)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CRITT AGRO ALIMENTAIRE du 01/01/2019
Adresse 1 Rue Marie Aline DUSSEAU 17000 LA ROCHELLE au 31/12/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	Monsieur BOIRON PHILIPPE Conseiller Technologique				15, rue EMILE ZOLA 17000 LA ROCHELLE				
2	Monsieur CHEVALLIER FREDERIC Conseiller Develop Technologique				18, avenue DE LA GARE 17139 DOMPIERRE SUR MER				
3	Monsieur FORGERIT Christophe Conseiller Technologique				1, rue de la Liberté 79370 VITRE				
4	Monsieur LEFUR BRUNO Conseiller Technologique				6, rue de l'abbé Bouly 62360 CONDETTE				
5	MATHELLIER Bruno Conseiller technologique				34, avenue ROBESPIERRE 17000 LA ROCHELLE				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	96 136		9 035		105 171			105 171	
2	68 185		5 468		73 654			73 654	
3	59 293				59 293			59 293	
4	64 526				64 526			64 526	
5	52 159				52 159			52 159	
6									
7									
8									
9									
10									
**	340 301		14 503		354 805			354 805	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		19 543
Total		19 543

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑩	
- de l'exercice 2019.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	374 349	- de l'exercice 2019.. ⑩	25 470
- de l'exercice précédent ⑩	350 585	- de l'exercice précédent ⑩	23 041
Nom et qualité du signataire		À LA ROCHELLE, le 09/03/2020	
Signature ,			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.